

Objekttyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **81 (1945)**

Heft 18

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

Partie corporative : Vaud : *Aux présidents de sections. — Démissions. — Admissions et démissions. — Ecole normale. — Places au concours. — Communiqué. — Genève. — U.I.G.-DAMES : Rappels. — Assurance contre les risques de vol. — Convocation. — Neuchâtel : Visite d'une exposition, suite. — Mise au concours. — Jura : Démocratie et pédagogie. — Valais : U.P.P.V. : Projets. — Bibliographie. — Convocation.*

Partie pédagogique : A. Chevalley : *A la mémoire d'Albert Rudhardt.* — R. Dottrens : *L'écriture et la pédagogie scientifique.* — M. : *Écriture nouvelle et sténographie.* — Ch. D. : *Mai.*

PARTIE CORPORATIVE

VAUD

AUX PRÉSIDENTS DES SECTIONS

Le Comité central rappelle aux présidents des sections le titre du sujet qui sera présenté et discuté au Congrès de 1946, à Delémont : « Droits et devoirs de la Société à l'égard de l'Enfant ; rôle de l'Instituteur ».

Les rapports doivent nous parvenir pour le 30 novembre au plus tard. Les présidents voudront bien désigner maintenant le rapporteur pour leur section.

DÉMISSIONS

L'article 5, page 20 de nos statuts, dit ceci : Chaque membre peut démissionner pour la fin d'un exercice annuel, par demande écrite faite au moins 6 mois à l'avance.

Comme beaucoup de nos collègues quittent l'enseignement en automne, le comité accepte jusqu'au 31 décembre les démissions pour l'année suivante. En conséquence, tous ceux qui démissionnent en 1945 restent membres durant cette année encore. Nous nous permettons de leur dire gentiment qu'ils doivent payer leur cotisation 1945. En le faisant sans tarder, ils éviteront à notre caissier un surcroît de travail.

Comité central.

ADMISSIONS

Durant les premiers mois de l'année, le Comité central a admis comme membres de la S.P.V. les collègues dont les noms suivent :

Aguet Marie, Oppens. — Barbey Jean-René, La Forclaz. — Berthoud Madeleine, Renens. — Blanc Andrée, Payerne. — Chappuis Madeleine, Château d'Oex. — Charlet Fernand, Dizy. — Cornuz Charles, Romainmôtier. — Delacrétaz Hélène, Payerne. — Delay Félix, Mex. — Eberhard Lucienne, Chernex. — Ellenberger Elsa, Leysin-village. — Favre Fernand, Vallorbe. — Favre Jules, Blonay. — Lambercy Jean-Jacques, Cuarnens. — Liechti Ida, Seigneux. — Maire Eliane, Champagne. — Maulaz William, Mézières. — Mayor-Baudraz Lisette, Orzens. — Meylan Alfred, La Vra-

connaz. — Mingard Lucienne, Corcelles sur Chavornay. — Monod Gabrielle, Gilly. — Nicolas Renée, Montreux. — Pilloud Marie-Lise, Montcherand. — Rossier Marie, Bursins. — Rubattel Suzanne, Château d'Oex. — Stocker Gilbert, Lausanne. — Subilia-Kohler Marie-Louise, Yvonand. — Tacheron Jean, Seigneux. — Veillon Armand, Les Moulins. — Worner Yvette, Vallorbe.

A tous une très cordiale bienvenue !

DÉMISSIONS

Les collègues dont les noms suivent ont démissionné dans le courant de ces derniers mois. Les uns ont pris une retraite que nous leur souhaitons heureuse, d'autres ont fondé un foyer. Nous les remercions tous de l'appui qu'ils ont prêté à notre société.

Blattner Jeanne, Lausanne. — Fivaz Paul, Rovray. — Mégroz Berthe, Vallorbe. — Pernet Berthe, Pailly. — Rochat-Henchoz Madeleine, Chailly sur Clarens. — Roland-Fontannaz Clara, Bursins. — Muller Suzanne, Aubonne.

ÉCOLE NORMALE

Comme dans nos classes primaires, l'enseignement à l'École normale a eu à pâtir des nombreuses relèves auxquelles furent astreints les maîtres — et les élèves aussi — au cours de la période troublée, dont la fin paraît s'approcher.

Dans son rapport de fin d'année, M. Chevallaz s'exprime ainsi :

« Il serait fastidieux d'énumérer les dix-huit maîtres remplaçants qui ont enseigné chez nous pendant des périodes plus ou moins longues ; à lui seul, ce nombre indique que, pas plus que les autres établissements, nous n'avons échappé aux mobilisations et aux maladies du corps enseignant. Avec esprit, les élèves sortants nous ont rappelé qu'ils ont eu huit maîtres de français en quatre ans.

» Il ne serait pas équitable d'affirmer que ces changements de maîtres ont nui seulement au programme ou à l'horaire et n'ont gêné que les maîtres et le directeur. Les élèves aussi en souffrent, dans leur formation évidemment, et aussi dans leur vie scolaire : ils doivent constamment s'adapter à des voix nouvelles, à des manières de faire différentes, à des personnalités diverses. Quelles que soient la conscience et la bonne volonté des remplaçants, l'enseignement n'est jamais le même que celui du maître. Je crois utile de souligner, à côté de l'effort imposé aux maîtres, celui qui est exigé des élèves.

» Certains d'entre eux, d'ailleurs, ont été appelés à la caserne, puis à la mobilisation. Une classe, la 2e, a compté, pendant deux mois, cinq élèves sur treize ! La pensée des absents affecte les camarades restants ; on sait qu'il faudra, dans de telles conditions, reprendre au moins partiellement le programme, et le courage défaille. Songez aussi à ces trois garçons de 3e classe dont l'un a été absent pour service militaire de la fin de juillet à Noël. Songez enfin à ces deux élèves dont l'autorité militaire a estimé impossible le renvoi d'une école de recrues et d'une école de

sous-officiers, les empêchant ainsi de se présenter ces jours derniers aux examens de leur classe. Du côté des jeunes filles, affirmons qu'elles ont perdu un mois de travail scolaire, par les effeuilles et les vendanges. Voilà, certes, bien des difficultés et bien des ennuis ! Mais que comptent tous ces sacrifices, pourvu que notre Patrie reste libre ! »

PLACE AU CONCOURS

Instituteurs : Eysins (11 mai). Vevey (15 mai).

COMMUNIQUÉ

Le comité de la Colonie de Vacances d'Aigle cherche un couple d'instituteurs pour la direction de sa maison à Corbeyrier, en juillet et août. Conditions à convenir, suivant situation familiale. S'adresser à M. P. Savary, past., Aigle.

GENÈVE

U. I. G. — DAMES

RAPPELS

Plus du tiers de nos collègues ne nous ont pas encore fait parvenir leur contribution (fr. 2.50) à la campagne antiréférendaire. Cet argent a été déboursé depuis près de trois mois par notre caisse. — Nous ne doutons pas de votre hâte à réparer cet oubli.

D'autre part, si nous remercions les nombreuses collègues qui se sont déjà acquittées de leur cotisation 45, beaucoup — particulièrement des collègues de la campagne — ne les ont pas encore versées. Faites un petit effort pour éviter à votre trésorière l'envoi de remboursements.

Le Comité.

ASSURANCE CONTRE LES RISQUES DE VOL

En réponse à notre demande, nous avons reçu du président du Département, M. A. Lachenal, les lignes suivantes :

« ... dans ce domaine, les précautions individuelles constituent la meilleure sauvegarde.

Mais je suis prêt par contre à attirer, à l'avenir, l'attention des œuvres intéressées sur cette question et même à relever que les collecteurs instituteurs et institutrices ne sauraient être engagés lors de vols commis à leur préjudice. »

CONVOCATION

Assemblée générale, le 16 mai., à 16 h. 30, à la Taverne de Plainpalais.

NEUCHÂTEL VISITE D'UNE EXPOSITION (fin)

Ma dernière chronique¹ a été consacrée à l'exposition des travaux de la IXe année de filles de Neuchâtel.

¹ Bull. du 21 avril.

Jetons un coup d'œil aujourd'hui à celle de la classe des garçons. Le maître, M. Albert Dolde, dirige en même temps depuis plusieurs années le bureau d'orientation professionnelle du chef-lieu. Il était donc particulièrement en mesure de se charger d'un enseignement à caractère de préapprentissage ainsi que le qualifie un tableau servant de préface à l'exposition, et dont j'ai déjà parlé.

Dans cette classe, comme dans celle des jeunes filles, l'activité manuelle occupe une place prépondérante ; on y consacre douze heures par semaine. Elle s'étend à la ferronnerie, à la menuiserie, au cartonnage et au modelage.

Parmi ceux qui sont exposés, les travaux sur métaux sont les plus nombreux. Issus de couvercles de boîtes de conserves, voici de petites assiettes qui permettront à frerot et sœurette de cuisiner savamment dans le sable ; puis ce sont des exercices de pliage, de martelage, de rivetage où je note un cendrier, une boîte, un plumier. Plus loin de nombreux travaux au moyen du fil de fer ; un tournevis, une pointe à tracer ; tous deux déjà emmanchés. Et, pour le bouquet, uné pelle à balayures.

L'outillage exposé m'a paru bien modeste en regard de tout ce qu'on peut en tirer.

Ces travaux de ferronnerie intéressent vivement les élèves. Ils constituent une innovation dans l'enseignement des travaux manuels du chef-lieu. Un atelier a été installé au collège de la Maladière.

La menuiserie a une part moins grande dans le programme que la métallurgie. La plupart des élèves, en effet, en ont déjà suivi deux ou trois cours dans les classes précédentes. Elle est représentée par des encadrements, une boîte à outils, un petit banc. Celui-ci est de dimensions réduites ; pas de clous, ni de vis pour les assemblages ; seulement de la colle et des chevilles, comme au bon vieux temps. C'est que l'exécution de tous les travaux s'est faite sous le couvert de l'économie et l'on a donné la préférence à des objets exigeant beaucoup de travail et peu de fournitures.

En fait de cartonnage, notons la construction de solides géométriques d'un cube déterminé.

Quant au modelage, il a fallu se borner à l'étude de la pyramide et de ses dérivés. Le maître aimerait donner plus d'étendue à cette activité particulièrement propre à développer le coup d'œil et l'habileté manuelle.

Le croquis coté si nécessaire dans l'artisanat est en bon rang dans l'exposition du dessin. Les autres exercices pourraient se rapporter plus exclusivement, me semble-t-il, à la décoration ou à l'étude de la perspective.

Chaque élève possède un classeur où il relègue documents et travaux. Il s'y trouve des comptes, des lettres de voiture, des formules postales et fiscales, une étude du budget communal, des bulletins de vote et prospectus lancés en temps de votation. Tout cela en compagnie d'exercices de rédaction. Comme dans la classe parallèle, l'étude de la correspondance en forme l'objet principal.

L'emploi du classeur répond à une nécessité dans une telle classe ; aussi devrait-il être introduit dans la liste du matériel scolaire gratuit.

Un tableau renseigne aussi le visiteur sur la nature des apprentissages que feront les élèves à leur sortie de l'école primaire. Les métiers choisis sont les suivants : mécanicien, menuisier, électricien, typographe, dessinateur, décorateur-étalagiste, maroquinier, cordonnier, peintre, cuisinier et agriculteur. C'est donc à l'artisanat que sont allées les préférences.

* * *

Relevons pour terminer quelques points qu'a bien voulu me signaler M. Dolde.

Les classes de neuvième année, et plus particulièrement celles de garçons, sont formées d'effectifs fort hétérogènes. Cette année, par exemple, celui de la classe dont nous venons de voir les travaux comprenait une majorité de retardataires, c'est-à-dire d'élèves sortant de VI^e année. Le maître s'est vu dans l'obligation de régler l'allure de son enseignement sur ce groupe et de travailler au ralenti, ce qui n'était pas à l'avantage des élèves de promotion normale, issus par conséquent d'une classe de VII^e année, qui prendra désormais rang de huitième année par suite d'une décision très récente du Grand Conseil.

Il est évidemment regrettable que des élèves de sixième aient été admis à fréquenter une classe de fin de scolarité. Cette mesure est irrégulière ; mais il a fallu y recourir pour que l'effectif atteigne un chiffre suffisant. Elle a été d'ailleurs appliquée dès la création de ces classes et tout laisse supposer qu'elle restera encore longtemps en vigueur. Par la force des choses, l'enseignement de neuvième année continuera à évoluer dans des limites plus restreintes qu'il n'est désirable.

On peut regretter aussi qu'un certain nombre d'élèves ne fréquentent l'école secondaire qu'une année pour achever leur scolarité obligatoire. Leur place est dans une neuvième année où l'enseignement est mieux à leur portée, et par conséquent plus profitable. Mais le mal est que pour obtenir certains emplois, il faut pouvoir se réclamer de l'école secondaire, quitte à ce que l'étiquette ne recouvre qu'un pâle vernis.

Lors de la création des classes de neuvième, on a émis quelques craintes au sujet de la discipline dans la section des garçons. De ce côté-là nulle plainte de la part du maître. Le travail s'est accompli dans une atmosphère paisible.

Un point sombre cependant. L'application de quelques élèves s'est ressentie de l'influence défaitiste de ces pères de famille, dont j'ai parlé dans ma dernière chronique, qui sont pressés d'augmenter leurs gains en recourant aux bons offices de leurs enfants. Pour eux, l'école est un fardeau inutile et les demandes de congé se multiplient. Dans un cas, il a fallu sévir avec rigueur contre un récalcitrant.

J'allais oublier de mentionner encore plusieurs visites d'information que la classe a consacrées à des usines, ateliers, édifices publics, au comptoir-exposition. Elle a assisté aussi au travail du bûcheron sous la conduite d'un garde-forestier.

Visites fort appréciées des élèves comme celle que j'ai faite moi-même à l'exposition de leurs travaux qui dénotent une pédagogie sûre et féconde.

J.-Ed. M.

MISE AU CONCOURS

La Brévine. Poste d'institutrice de la classe temporaire du *Bois de l'Halle* (du 1er septembre 1945 à la fin de l'année scolaire 1945-1946). Délai des inscriptions : 12 mai 1945.

JURA

DÉMOGRAPHIE ET PÉDAGOGIE (suite)

Quelques avantages d'un collège intercommunal

Les fruits que porterait un collège intercommunal sont ceux-là mêmes de la coopération : matériels, psychologiques, éducatifs et sociaux. Il peut paraître superflu de souligner qu'à 2 ou à 3, voire 5 communes, il est plus facile et moins onéreux d'entretenir un seul bâtiment d'école que cinq. Il saute aux yeux, également, que cette seule maison d'école est susceptible d'être améliorée, perfectionnée et outillée plus et mieux qu'aucune des cinq précédentes. Les charges étant réparties conformément à des modalités et des règlements qu'il ne doit pas être impossible d'arrêter et d'accepter, on peut envisager, dans un cas pareil, la construction rationnelle des salles d'école, d'une salle de chant, musique et projections, d'une halle de gymnastique ; l'équipement et l'ameublement moderne de ces différentes pièces ; l'achat d'appareils tels que microscopes, instruments de physique et de chimie, instruments de musique, épidiastroscope, cinéma ; bibliothèque des maîtres, etc., etc. On reste stupéfait de voir combien, dans certains milieux dits avancés de nos petits villages, l'incompréhension est quasi totale à l'égard de la modernisation du collège. Ce qu'on admet sans autre pour n'importe quel atelier de n'importe quelle importance on s'obstine à le refuser à l'école. La pauvreté joue quelquefois aussi son rôle dans cette fin de non recevoir. Pourtant faudrait-il y voir habituellement plus d'égoïsme que de stérilité d'esprit, mais au moins, *que tous les responsables de l'éducation soient du même côté de la corde.*

Dans un autre domaine, il est un point particulier sur lequel je voudrais insister. Personne, à ma connaissance, n'en a mieux relevé l'importance que le Dr Allendy :

«... Une autre qualité de ce milieu (scolaire), celle-là d'un prix incomparable, c'est d'être formé d'enfants du même âge.

» L'âge différencie profondément les enfants : un décalage d'un ou deux ans crée déjà des inégalités sensibles. Dans la famille, les enfants se trouvent en face des adultes dans une situation d'infériorité totale, de sujétion complète, S'ils ont des frères, ou des sœurs, ceux-ci sont toujours plus grands ou plus petits et ce classement maintient une hiérarchie définitive, aux inégalités inchangeables. A l'école, il y a naturellement des enfants plus grands et plus petits, mais c'est la classe qui constitue le milieu des fréquentations constantes et là les âges sont

égaux, pour la grande majorité du moins. Il s'en suit que toutes les inégalités d'évolution et toutes les préséances se trouvent subitement abolies. L'enfant entre en contact avec ses pairs ; il peut se mesurer avec eux à armes égales. De quelque manière qu'il se fasse apprécier, ses succès auront une valeur certaine et, dans la mesure où la vie est une compétition permanente, il pourra enfin s'exercer librement, sans scrupule comme sans handicap. Ce point est si important que les enfants à qui ce combat d'égalité a manqué ne peuvent jamais retrouver la même aisance dans leurs rapports avec autrui. » (*L'Enfance méconnue*, pages 41 et 42, Edition du Mont-Blanc.)

Selon qu'on lise le début ou la fin de cette citation ce n'est pas exactement ou c'est tout ce que l'on cherche à atteindre chez nous !

Au point de vue social, enfin, on connaît je crois quels sont trop souvent les sentiments collectifs de nos communes les unes par rapport aux autres. Plus ces minuscules agglomérations ont été rapprochées géographiquement par la providence, plus leur psychologie des foules semble jouer dans un mauvais sens : vanité, amour-propre mal placé, compétitions à rebours et fort onéreuse, orgueil. Je crois aussi que, de ce côté-là, la même école, le même creuset pour tous obligerait les futures générations à se mieux connaître et à se mieux comprendre. Le contact serait enfin pris qui pourrait utilement servir, plus tard, à tel conseiller de paroisse ou de commune, à tel membre de commission d'école, à tel citoyen. De plus, quel bel exemple constant et vivant de collaboration. On la prêche du haut de toutes les chaires de toutes les églises et de toutes les universités ; elle fleurit dans tous les discours nationaux de tous les présidents de conseils ; elle émaille toutes les allocutions patriotiques de tous les Premiers Août : L'union fait la force, les petits ruisseaux font les grandes rivières. Mais en fait ? On m'objectera que c'est précisément de tels sentiments d'hostilité qui font échouer les meilleurs projets d'entraide. D'abord, on n'en sait rien tant qu'on n'aura pas tenté l'expérience. Secondement, la mentalité conservatrice qui tend à diminuer singulièrement le rendement de l'école ne doit ni nous servir d'oreiller ni nous empêcher de faire jusqu'à l'impossible, une fois, deux fois, cent fois pour améliorer les conditions dans lesquelles nous instruisons et nous éduquons les enfants. Cette tâche essentielle est incluse dans le rôle de nos responsabilités professionnelles. Tous les progrès de l'humanité se sont faits, avec plaies et bosses, contre le gré des personnes qui en ont le plus profité, par la suite et l'histoire ne fourmille certainement pas d'exemples d'hommes qui, ayant contribué par leur vie au bien-être et au perfectionnement de leurs semblables, n'ont trouvé que des chemins aplanis et bordés de roses. Voir Jésus-Christ, Galilée, Colomb, Pestalozzi, Pasteur, Romain Rolland, etc.

Il semble bien, en résumé, que toute cette histoire ne soit rien d'autre que l'éternelle question d'appréciation. *L'école coûte* ; quand on ne va répétant que ces trois mots, on oublie que de « l'éducation du pays dépend le destin de la patrie ». Nous nous retrouverons au bilan. Au XXe siècle, il se solde tous les vingt-cinq ans, avec ou sans guerre.

Ad. Perrot.

VALAIS**U. P. P. V.
PROJETS**

Il y a 3 ans à peine que fut ouverte l'école évangélique de Viège, et déjà l'on parle d'un nouveau pas en avant à accomplir dans la paroisse réformée de Brigue-Viège.

J'ai eu l'occasion de m'entretenir quelques instants — lors de sa visite annuelle aux paroisses protestantes valaisannes — avec M. le pasteur Römer, président du Comité bernois de secours aux protestants disséminés. Au cours de cette conversation, j'ai pu recueillir les quelques renseignements suivants :

Il est très sérieusement question d'ouvrir une école primaire évangélique à Brigue. Actuellement, seule une école enfantine occupe un local dans le bâtiment du temple. Mais un recensement a montré qu'une cinquantaine d'enfants protestants fréquentent les écoles catholiques de la ville. Dès que la question financière sera résolue — et elle est en bonne voie de l'être — il sera donc possible d'ouvrir une, sinon deux classes primaires, dans lesquelles les enfants des fonctionnaires et commerçants protestants de Brigue et environs pourront être instruits et éduqués dans une atmosphère conforme à la foi évangélique.

D'autre part, un projet plus audacieux encore est dans l'air. Il intéresse spécialement les enfants des ingénieurs et chimistes de la Lonza qui désirent entreprendre des études secondaires. Actuellement, ils doivent se rendre au collège de Brigue. Mais des pourparlers sont en cours entre le comité bernois et la direction des usines en vue de l'ouverture à Viège d'une école secondaire. Elle serait réservée au degré supérieur, et l'enseignement serait assuré par un ou deux maîtres.

Le projet longtemps caressé par les autorités de la paroisse de Sierre-Chippis risque fort d'être enfin réalisé à Viège. Là encore, seule la situation financière doit être éclaircie. Et peut-être que les protestants de Viège, Brigue et Sierre pourront profiter ensemble de cette réalisation. C'est ce que nous souhaitons.

Nous ne pouvons que nous réjouir du magnifique développement du protestantisme dans le Haut-Valais ; qu'applaudir aux heureuses initiatives des autorités scolaires et paroissiales de Brigue-Viège, et qu'appuyer leurs efforts pour une réalisation rapide de leurs projets.

J. P. R.

BIBLIOGRAPHIE

Hommes dans la nuit, par Max Morel. Collection „Aventures et Mystères“. Un vol. in-8 couronne, broché, fr. 3,50; relié fr. 6,75. Editions V. Attinger S.A., Neuchâtel.
Roman policier, dont l'action se passe chez nous, au bord du lac de Zurich. L'auteur est aussi de chez nous, un jeune Suisse alémanique, point dépourvu de talent. L'intrigue est menée avec adresse, maintenant le lecteur en haleine jusqu'au bout du livre, dont la lecture est aisée et pleine d'intérêt; une bonne heure de délassement.

CONVOCAATION**Vaud**

Yverdon : Dès maintenant et jusqu'à avis contraire, les leçons de gym. pour dames et messieurs ont lieu chaque vendredi à 17 h.

V. Ly.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

C'est en mai 1944 que nous a quittés celui qui a tant donné à ses collègues et à notre journal. Merci à M. Chevalley d'avoir su évoquer ici son souvenir.

A LA MÉMOIRE D'ALBERT RUDHARDT

Mi la ré sol si mi
chantait sur sa guitare
le cher troubadour, notre ami.
Chantait le doux pays
qu'entre Bretagne et Loire
il parcourut jadis.
Mi la ré sol si mi.

Il chantait sa compagne,
son foyer, ses deux fils,
le Rhône et sa campagne
et l'Arve aux flots jaunis,
et sa Genève aussi :
mi si sol ré la mi !

Pour célébrer la paix, pour exalter l'enfance,
les cordes vibraient sous ses doigts.
Ah ! qu'étaient bonne sa présence
et grand son cœur, haute sa foi !
Mi si sol ré mi la ...

Il disait la chanson de toile,
celle d'éveil ou de métier
et celle de la malmariée
qui tremble et pâlit sous son voile :
mi sol si mi la ré ...

Ré la mi ... la prière
du poète esseulé
qui s'adresse à l'étoile ...

... mais l'étoile a pleuré !

Si mi la ... la misère
des pays désolés,
la famine et la guerre,
les yeux qui ne se peuvent plus mouiller,
les yeux comme les cœurs crevés,
les pauvres corps sans cimetières !
Sol ré la ... la misère,
oh ! tellement sur cette terre
que dans le cœur de notre frère
les accents de ce *dies irae*
toutes les cordes ont brisé...
Mi si la sol mi ré ...

Lors s'est tu le poète ;
 sa guitare est muette ;
 mais son âme pourtant
 revient frôler parfois l'âme de l'instrument
 qui tressaille et s'apprête ...

Oui, j'entends et je vois :
 Si vaillant, son courage ;
 si profonde, sa voix ;
 si grave, son visage
 et si grand, son message !

Vous en souvenez-vous,
 nous disions au trouvère :
 « Chante — c'était naguère —
 chante, chante pour nous ! »
 et sa voix s'élevait, sa voix prenante et chère ...
 Aujourd'hui, notre ami,
 — mi la ré sol si mi —
 chante et chante le paradis.

A. Chevalley.

L'ÉCRITURE ET LA PÉDAGOGIE SCIENTIFIQUE

L'article de M. Briod intitulé « Anarchie de l'écriture » demanderait une longue réponse. Je me bornerai ici, à quelques remarques :

1. A deux reprises, M. Briod proteste contre les fantaisies individuelles et la liberté laissée à chacun de faire des essais selon son bon plaisir. Il a parfaitement raison. Si la réforme de l'écriture a pu s'accomplir à Genève au cours d'un travail de 15 ans, sans aucune protestation des milieux professionnels intéressés, c'est qu'elle a été systématiquement conduite et contrôlée.

On ne saurait juger d'une méthode sur le mauvais emploi que peuvent en faire ceux qui n'ont pas été préparés à son emploi. L'anarchie dont M. Briod se plaint n'est pas le fait des partisans de la réforme de l'écriture. Ce sont les autorités scolaires qui en sont responsables.

2. J'ai examiné sérieusement cette critique que l'écriture script empêcherait un enseignement normal de la sténographie. Mon opinion n'est nullement tendancieuse. L'école doit donner à chacun une écriture courante et lisible. Seule l'écriture de traction peut être envisagée parce que seule elle tient compte des différences d'anatomie des enfants. On me fera difficilement croire que les élèves de nos écoles de commerce sont incapables d'acquérir la technique des tracés sténographiques parce qu'on ne leur a pas appris à appuyer en écrivant.

En défendant un tel point de vue, on pourrait tout aussi valablement affirmer qu'il faut abandonner la composition telle qu'on l'enseigne pour faire de la correspondance commerciale ou le dessin d'observation au profit du dessin technique, le seul que la majorité de nos élèves utilisent professionnellement plus tard !

3. Je m'étonne de trouver sous la plume de M. Briod cette phrase que « la script hache la pensée comme elle désarticule la représentation ».

C'est là une affirmation toute gratuite ; je demande une démonstration et des preuves ! En attendant, voici des faits :

Aucune écriture n'est capable de suivre le rythme de la pensée. C'est la raison pour laquelle on a inventé la sténographie. Or, le sténographe le plus rapide n'arrive pas à suivre un orateur qui l'est aussi et nous pensons encore plus vite que nous parlons !

L'écriture la plus rapide, la sténographie, se caractérise par la multitude des signes brefs isolés. Il n'existe pas à ma connaissance une sténographie « liée ».

Nous lisons beaucoup mieux un texte imprimé ou dactylographié, donc constitué de signes isolés, qu'un texte en écriture liée, fût-elle calligraphique.

Ceux qui composent leurs conférences ou leurs cours directement à la machine à écrire, frappent lettre après lettre, signe après signe, et vont beaucoup plus vite qu'à la main : loin d'être hachée, leur pensée se transcrit commodément.

L'examen d'écritures diverses montre qu'à l'exception des instituteurs influencés par leur enseignement, bien peu de personnes lient toutes les lettres d'un mot. On sépare les majuscules tracées isolément ; on écrit par groupes de lettres, on lève la plume pour indiquer les points sur les *i* et les accents ; on ne lie pas les lettres qui précèdent *a, c, d, e, g, o, q*, avec ces dernières. Au contraire, on lance le trait final, on lève la plume et on reprend le tracé suivant qui recouvre l'autre : l'écriture est liée mais le tracé a été interrompu. Voilà des faits. Qu'on me prouve mon erreur.

4. M. Briod fait état de l'avis de membres de l'enseignement secondaire. J'ai déjà répondu ailleurs qu'aucune écriture ne donnera satisfaction tant que l'enseignement secondaire imposera à ses élèves la prise de notes à toute allure. Pour le reste, voici un extrait d'une lettre que m'adresse un maître d'anglais d'une classe de maturité :

« Je ne saurais vous dire assez combien cette réforme est heureuse et combien il serait désirable qu'elle fut généralisée ou imposée dans toutes les écoles. J'ignore complètement à quoi en est la question actuellement. Mais ce que je sais et ce sur quoi j'insiste est que ce genre d'écriture est digne de tous les éloges. Tous les élèves qui s'en servent écrivent lisiblement et certainement aussi rapidement que les autres. S'il est une réforme pédagogique qu'il faut imposer et sans tarder, c'est celle de l'écriture. Le système script est excellent. Je ne sais s'il en existe d'autres. Mais je ne vois pas comment on pourrait faire mieux.

» J'ai corrigé jusqu'ici au Collège quelque 40 000 travaux d'élèves et bien souvent, j'ai pesté contre la mauvaise écriture, parfois illisible de certains élèves. Quand survenait un travail en script, je poussais un soupir de soulagement. Que nous importe à nous la personnalité de l'élève (il n'est du reste pas vrai de prétendre qu'elle ne puisse se manifester dans l'écriture script) ; ce n'est pas là que nous la recherchons. Mais il nous faut avant tout pouvoir lire sans effort ce qu'ils ont écrit. Voilà un côté de la question sur lequel il faut insister. Il en est de l'écriture comme d'une bonne diction. Il faut que le maître comprenne tout de suite et sans peine ce que l'élève veut dire ou a écrit... »

5. Lorsque la Société suisse des commerçants a engagé sa campagne contre l'écriture Hulliger, le Département de l'Instruction publique de Genève a demandé qu'on lui signale les noms des maisons genevoises s'associant à cette protestation. Aucune réponse ne lui est parvenue. Il est vrai — je crois l'avoir dit — qu'avant de prendre une décision, il avait convoqué et informé les représentants des milieux professionnels intéressés.

Voici le jugement porté par la direction de grandes maisons de commerce de Genève :

« Nous ne jugeons l'écriture d'un candidat que par sa parfaite lisibilité, droite ou anglaise, peu importe, le fait essentiel c'est qu'elle soit simple et bien ordonnée.

» Il se peut néanmoins qu'un chef de maison ait une prévention contre l'écriture droite, cas exceptionnel que nous attribuerons au manque d'évolution et d'adaptation aux méthodes modernes du travail. On ne peut actuellement se confiner dans une routine parfois décevante et, si le fait de rénover l'écriture dans les écoles suppose un nouveau champ d'activité dont le développement et les controverses seront très intéressants à suivre, il faut aussi et avant tout envisager la répercussion qu'aura sur la santé des enfants ce mode rationnel, conçu en relation de leur développement physique...

» Pour en revenir à la question qui nous occupe, je vous dirai que nous cherchons avant tout des employés dont l'écriture soit claire et lisible, sans nous occuper outre mesure de la méthode employée...

» Il faut cependant tenir compte de l'époque à laquelle vos élèves entreront dans la vie pratique, soit dans une douzaine d'années ; je pense qu'à ce moment-là, la plupart des livres de comptes et de contrôle seront remplacés par des classeurs de feuillets libres sur lesquels on écrira à la machine.

» Probablement qu'un seul livre, le Journal — grand livre — contrôle, qui ne comportera que des chiffres, sera écrit à la main.

» Je crois donc que pour vos élèves, qui apprennent à écrire cette année, la question de leur écriture ne se posera pas pour eux lorsqu'ils entreront dans les affaires. »

6. M. Briod commet une erreur lorsqu'il écrit que l'écriture script est venue d'Outre-Rhin et que nous ne devons pas l'oublier.

L'écriture script vient d'Angleterre où elle est pratiquée depuis fort longtemps. Et, qu'est-ce que cela veut dire qu'il ne faut pas oublier qu'elle vient d'Allemagne ?

7. M. Briod écrit : « la script ne laisse que ruine de l'écriture quand celui qui l'a pratiquée comme jeune élève prend à 16 ou 18 ans sa graphie personnelle ».

M. Briod confond méthode et caractères. La réforme de l'écriture ce n'est pas l'écriture script comme il le pense bien à tort, c'est le renoncement à l'apprentissage d'une écriture scolaire qui, elle, ne laisse que ruine à 16 ou 18 ans.

C'est à cause des résultats lamentables de l'écriture scolaire calligraphiée que le problème de l'écriture s'est posé. Il suffit d'examiner

les écritures des étudiants ou de la plupart des parents de nos élèves pour être édifié.

La réforme de l'écriture a pour objet de permettre aux enfants, dès le début de l'enseignement, d'acquérir une écriture personnelle — non pas de fantaisie — mais tenant compte de leurs moyens anatomiques et mentaux.

La réforme de l'écriture, c'est le renoncement à l'écriture scolaire — celle des beaux cahiers — à côté de laquelle se développe avec les résultats que l'on sait, celle que l'on gardera plus tard : Combien d'instituteurs ont pour écriture personnelle l'écriture qu'ils enseignent ? Combien parmi eux tiennent leur porte-plume comme ils exigent que leurs élèves tiennent le leur ? Combien utilisent les plumes qu'on impose aux élèves ?

L'écriture est un moyen d'expression ; la seule possibilité d'en rendre l'usage normal aux élèves, de leur faire acquérir une écriture lisible et courante est de développer d'après des principes de base identiques une écriture personnelle, c'est-à-dire la meilleure qu'ils sont capables de tracer. C'est là qu'est le nœud du problème.

Hulliger, qui a tant œuvré pour la réforme de l'écriture et dont l'effort a été admirable, a commis une erreur fondamentale, source des difficultés actuelles : il a imposé un type de caractères.

A Genève, comme en Suisse, du reste, nous sommes partis de l'écriture script dont la simplicité des formes et la facilité des tracés sont indéniables. Nous l'avons conservée non par principe, mais après expérience tellement les résultats ont été remarquables : qualité de beaucoup supérieure à l'ancienne anglaise, vitesse égale et même supérieure à celle-ci. Tous nos élèves ont *leur écriture*. Il en est quelques-uns qui préfèrent lier leurs lettres ; nous leur indiquons les moyens de le faire. Pas à pas, 15 années durant, nous avons observé leurs réactions et leurs résultats. Je ne crois pas qu'il se trouve beaucoup d'instituteurs et d'institutrices genevois qui voudraient revenir en arrière.

8. Au fond de ce débat se retrouve l'opposition entre la pédagogie classique et la pédagogie scientifique. M. Briod défend un point de vue qui lui tient à cœur, constate des faits sans en analyser suffisamment les causes.

M. Briod considère le but : les exigences des adultes et de la tradition à l'égard des élèves ; je subordonne celles-ci à la mesure de leurs moyens et de leurs possibilités.

L'enseignement de l'écriture est, à ce point de vue, le plus bel exemple que l'on puisse donner des difficultés que rencontre la pédagogie expérimentale à faire profiter l'école et les enfants surtout, de ses recherches et de ses résultats, justement parce qu'elle heurte les opinions reçues, les habitudes acquises, les procédés traditionnels de travail. Elle seule, pourtant, est capable d'améliorer l'enseignement de manière sûre en préservant les élèves des effets de la routine des uns et des fantaisies sans lendemain des autres.

R. Dottrens.

Erratum. — Dans l'article de M. Briod (*Educateur* No 16 p. 269) lire la *réaction* — au lieu de la *création* — de la grande Allemagne.

ÉCRITURE NOUVELLE ET STÉNOGRAPHIE

Au sujet des répercussions fâcheuses de l'écriture nouvelle sur l'étude et la pratique de la sténographie, un collègue neuchâtelais nous écrit :

Je suis particulièrement intéressé par les deux enseignements : écriture et sténographie. On me permettra de donner mon avis. Si l'objection des milieux commerçants vaut peut-être pour la Suisse allemande, elle ne trouve aucun fondement en Suisse romande.

En effet : nos Confédérés pratiquent une sténographie dite cursive. Cette sténo tire ses éléments de l'écriture anglaise, comporte des pleins obtenus par pression, des déliés. Elle se trace avec une plume pointue.

L'écriture nouvelle faisant foin de cette plume, des principes et des formes de l'anglaise et surtout de la pression, on comprend qu'il puisse peut-être y avoir quelques petits heurts.

Laissons nos collègues de la Suisse alémanique en discuter.

Il en va tout autrement chez nous. Les sténographies employées — Duployé et Aimé Paris — sont dites géométriques. Leurs éléments sont la ligne droite en ses diverses positions, le cercle et le demi-cercle. Elles se tracent par traction seulement.

L'écriture nouvelle, disons, la script, puisque c'est elle seule qui ait droit de cité en Suisse française, s'établit avec les mêmes éléments fondamentaux : la verticale, l'horizontale, les obliques, le cercle, les demi-cercles. Elle se trace également par traction avec la plume «mousse». Il ne peut donc pas y avoir antinomie. Toutes les habitudes contractées dans l'étude de l'écriture ne peuvent que faciliter l'étude de la sténographie.

Nous n'avons donc pas à nous préoccuper de la critique de la Fédération suisse des importateurs et du commerce de gros.

M.

MAI

En Pays de Vaud, c'est presque partout l'année des *hannetons* (*Melolontha vulgaris*). Ce coléoptère lamellicorne va nous fournir le sujet d'une petite leçon. Retenons surtout les précisions suivantes :

Tout d'abord, les adultes sont sortis de leur coque nymphale en *automne* dernier, mais ils sont restés dans le sol pour consolider leur peau encore molle et hiverner, jusqu'en avril ou *mai* ; de là leur nom allemand de *Maikäfer*.

Les antennes en forme de peigne pédonculé sont à *sept* feuillets chez le mâle, *dix* chez la femelle. L'insecte se déplace au vol le soir, et passe la journée à dévorer les feuilles des arbres. Après l'accouplement, le mâle meurt ; la femelle vit quelque temps encore et dépose *en 2 fois* environ 70 œufs dans le sol. L'éclosion des larves a lieu après *5 semaines* environ.

La vie des « vers blancs » est assez connue ; chacun sait qu'ils descendent, deux hivers de suite, à une certaine profondeur dans le sol, pour remonter au printemps et recommencer leurs dégâts. A la fin du

2^{me} été, la larve descend à plus d'un mètre et se transforme en nymphe à l'abri d'un cocon en terre agglutinée.

Deux causes peuvent prolonger la vie larvaire du hanneton : le *sec* et le *froid*. Dans les pays qui constituent la limite nord de leur aire de dispersion, ces insectes ont besoin de 5 années pour leur évolution complète.

Peu connu, et même inconnu dans la plus grande partie de la Suisse romande, le petit *hanneton de la St-Jean* (Rhizotrogus solstitialis), fauve et velu, évolue en 1 an. Il est assez fréquent à la Côte.

En mai également, il est facile de faire observer aux écoliers deux oiseaux de l'ordre des rapaces, que l'on confond assez souvent, particulièrement dans le bassin du Léman : ce sont la *Buse commune* (B. buteo) et le *Milan noir* (Milvus migrans). Cette dernière espèce est celle que l'on voit souvent planer *au-dessus des eaux*, devant tous les ports de nos lacs ; elle y pêche avec les pattes du poisson blanc qui se tient très près de la surface liquide, et l'on peut parfaitement observer l'oiseau emportant dans l'une de ses serres une ablette aux écailles brillantes qu'il mange en volant. La buse plane *au-dessus des terres*, souvent par couple, elle pousse fréquemment un cri qui rappelle un peu le miaulement du chat, quelque chose comme : pi-hoû ! Les deux rapaces sont à peu près de même taille, mais la buse a la queue *arrondie*, et le milan l'a un peu *fourchue* ; chez la première les ailes (vues d'en bas) présentent une large bande claire, tandis que chez le second, elles sont à peu près unicolores, plus sombres, et un peu plus grandes. D'autre part, le milan a la tête claire, blanchâtre ou grisâtre. Il s'aventure parfois assez loin des lacs ; c'est lui qui s'intéresse particulièrement aux poussins.

Beaucoup de braves gens appellent ces deux rapaces tantôt « Bon-Oiseau », tantôt « Epervier ». Ces deux noms sont tout à fait impropres ; le premier ne signifie rien du tout, et le deuxième est déplacé. L'*Epervier* est un rapace différent, dont nous dirons plus tard quelques mots.

Voici les réponses à notre questionnaire d'avril.

1. Le *Daphné Bois-gentil* (Daphne Mezereum) porte, directement accolées à la tige, un certain nombre de jolies fleurs roses, odorantes, à *une seule enveloppe florale*, qui prennent naissance aux aisselles des feuilles, alors disparues, de l'année précédente. Chez le *Daphné Camélee* (D. Cneorum) du Jura et du Tessin, les feuilles sont persistantes (une année environ).

2. Le *lierre grimpant* (Hedera helix) fleurit en automne et mûrit en mai suivant. Ses baies noires sont mangées par des merles et des grives qui contribuent à sa dispersion.

3. La *pie* couvre son nid d'un toit de branches, et souvent ce nid a plus d'un mètre de haut. Ce toit ne doit pas être complètement étanche, mais c'est tout de même une protection pour la couveuse.

4. Le *rossignol des murailles*, cousin germain du Rouge-queue, est un peu plus frileux, il arrive plus tard et ne va pas si haut en montagne que le Tithys. Son plumage est fort beau, front blanc, tête et gorge noires, corps gris de fer, poitrine et ventre couleur de feu, queue rousse.

La terminologie moderne veut qu'on l'appelle *rouge-queue à front blanc*.

Nouvelles questions : comment se fait-il que les violettes qui croissent à l'ombre sentent si bon, et que celles qui fleurissent au soleil ne sentent rien du tout ?

Citez une plante, de la famille des Labiées, qui imite par son feuillage l'ortie ? Ce mimétisme — peut-être accidentel — lui profite-t-il ?

Quels sont les deux insectes qui rendent le plus de services au jardinier dans sa lutte contre les limaces ?

Quel est ce rapace, de petite taille, aux ailes pointues et à queue longue, qui bat des ailes en l'air sans changer de place, comme suspendu par un fil invisible ?

Ch. D.



Presque une machine de poche

HERMES
Baby

ne pèse que 3 kg. 750

Prix Fr. 180.- + ICHA

L M Campiche S A 3, Rue Pépinet
LAUSANNE

201

Pianos occasions

Grand choix à l'état de neuf avec
garantie

205

E. KRAEGE

ACCORDEUR RÉPARATEUR SPÉCIALISTE

Avenue Ruchonnet 5
à 100 mètres Gare C.F.F.
LAUSANNE Tél. 31715

On trouve encore **L'ARTICLE DE QUALITÉ**

chez PIOTET - MODERN HOUSE

Chemiserie - Cravates - Chapeaux

LAUSANNE Rue de Bourg 14

Un vêtement...

BERGER

LAUSANNE
Madeleine, 14

... habille bien

221

FABRIQUE DE DRAPS ET VÊTEMENTS H. BERGER S.A., Eclépens

Cherchez-vous un but

POUR LES COURSES D'ÉCOLE ET DE SOCIÉTÉS ?

DANS LA RÉGION DE VEVEY ET LES PRÉALPES

3

idées:

Châtel-St-Denis, porte de la Gruyère

Chamby, point de départ d'excursions

Les Pléiades le magnifique belvédère
à 1400 m.

Demandez aux Chemins de fer électriques veveysans leur dépliant, avec
carte et 8 projets de courses. 232

**Vallée du Trient par le
chemin de fer**

**Martigny - Châtelard
(Mont-Blanc)**

**VAN - SALENFE - EMANEY
GLACIER DU TRIENT
BARBERINE (Flore alpestre)**

Prospectus, itinéraires.

Direction: Martigny, tél. 6.10.61

228

**Les tramways
lausannois**

J O R A T

accordent des réductions importantes aux
écoles, sociétés et groupes, sur les lignes
de MONTHERON et du JORAT (lignes 20,
21, 22, 23). Belles forêts. Vue superbe.
Sites et promenades pittoresques. Ren-
seignements à la direction. Tél. 331 41.

Pour vos courses...

Profitez des avantages que vous procure le Chemin de fer

Bex - Villars - Bretaye

qui vous conduira rapidement et confortablement grâce à ses
nouvelles automotrices dans la plus belle région des
Alpes vaudoises.

TARIF SPÉCIAL POUR ÉCOLES - COURSES DIRECTES POUR BRETAYE
sans supplément de guerre 230

Alt. 1526 m.

COL DE JAMAN

Tél. 6.41.69

Magnifique but de course pour écoles et sociétés. **Restaurant
Manoïre ouvert toute l'année.** Grand dortoir.

236 Arrangements spéciaux pour écoles et sociétés. **P. ROUILLER**

Brienzer Rothorn

Altitude 2351 m.

Des impressions inoubliables pour les écoliers

Connu par son panorama unique

Ouverture de la saison : 23 juin 1945

Fermeture de la saison : 16 septembre 1945

TARIF DU CHEMIN DE FER, le même pour toutes les classes d'âge

Brienz-Rothorn-Kulm Simple : Fr. 3.25 Retour : Fr. 3.30

Pour 50 participants, 1 personne accompagnante gratis

Pour 10 participants, 1 personne accompagnante au tarif des écoles

TARIF DE L'HOTEL ROTHORN-KULM

Potage et pain Fr. -.85

Café simple avec pain Fr. 1.10

Café complet Fr. 1.75

Potage, pâtes aux tomates et salade Fr. 2.30

Simple, mais bon dîner ou souper Fr. 3.20

Gîte dans le confortable dortoir: matelas, oreiller

et couverture de laine Fr. 1.—

Plus service 10%

Prix global pour : dîner, logement dans dortoir,
café complet et service seulement Fr. 6.20

PROMENADE D'ALTITUDE. Sentier agréable, 60 cm. de large du Rothorn au Brünig, 12 km. environ. Différence de niveau, 1300 m., pente moyenne 12 %.

ÉVÉNEMENTS POUR LES ÉCOLIERS. Le lever et le coucher du soleil sur le Rothorn-Kulm et promenade Rothorn-Brünig.

Une entente préalable directe et en temps utile avec la direction du Chemin de fer et de l'Hôtel est indispensable.

Demandez prospectus qui informe sur tous les détails!

CHEMIN DE FER BRIENZ-ROTHORN
Tél. Brienz 2 81 41

HOTEL ROTHORN-KULM
Tél. Brienz 2 80 54

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables :

Educateur: André CHABLOZ, LAUSANNE, Clochetons 9. Bulletin : Ch. GREC, VEVEY, Torrent 21

Administration et abonnements :

IMPRIMERIE NOUVELLE Ch. CORBAZ S. A., MONTREUX, Place de la Paix, tél. 6.27.98.

Chèques postaux II b 379.

Responsable pour la partie des annonces : Administration du « JOURNAL DE MONTREUX »

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: Suisse: Fr. 9.—; Etranger: Fr. 12.—

Supplément trimestriel: Bulletin bibliographique

Petits atlas du naturaliste suisse

Tous ceux qui aiment la nature apprécieront cette collection de volumes de poche qui, en un format pratique et réduit, contiennent une foule de renseignements précieux.

Viennent de paraître :

OISEAUX II par C.-A.-W. Guggisberg.

On y trouvera des oiseaux plus rares qui ne figurent pas dans le premier volume ; certains ne nichent pas dans notre pays : oiseaux de passage, erratiques, migrateurs, hôtes d'hiver.

Un volume in-16, relié Fr. 3.80

LES ALPES par C.-A.-W. Guggisberg.

Un livre de poche pour les alpinistes et tous les amateurs de montagne ; richement illustré en couleurs, il fait pénétrer le lecteur dans le mystère des Alpes : formation des montagnes, géologie, minéralogie, flore et faune alpestres.

Un volume in-16, relié Fr. 3.80

Rappel :

LE PÊCHEUR SUISSE par Fritz Funk.

Un remarquable livre sur les poissons, l'art et la technique de la pêche dans les lacs et les rivières. Les espèces de poissons que l'on rencontre dans notre pays sont représentés en de belles planches en couleurs. Le livre est complété par les dispositions légales de la pêche : un tableau des époques d'interdiction et des tailles minimales pour la capture des poissons.

Un volume in-16, relié Fr. 3.20

MAMMIFÈRES, REPTILES ET BATRACIENS par C.-A.-W. Guggisberg et E. Hunziger.

Ce petit atlas est pratique, il intéressera tous les amis de la nature avec ses 16 planches en couleurs. On y trouve tous les animaux qu'on rencontre au bois et dans les champs, depuis le cerf majestueux jusqu'au mulot et aux serpents, avec un texte descriptif et des notes, sur les habitudes et la vie de ces animaux.

Un volume in-16, relié Fr. 3.80

OISEAUX I par C.-A.-W. Guggisberg et R. Hainard.

Voilà l'image en couleurs de 110 espèces répandues chez nous avec, en regard, un texte signalant les particularités de plumage de chaque oiseau et décrivant leur chant, leur allure, leur habitat, leur nid et leur genre de nourriture.

Un volume in-16, relié Fr. 3.80

PAPILLONS DE LA SUISSE par C.-A.-W. Guggisberg et E. Hunziger.

C'est une étude fort bien faite du développement, de la structure, de la vie et de l'habitat des papillons les plus fréquents, suivie de la classification des espèces et de leur description, avec 16 planches en couleurs représentant 85 espèces.

Un volume in-16, relié Fr. 3.80

LIBRAIRIE PAYOT

LAUSANNE • GENÈVE • NEUCHÂTEL • VEVEY • MONTREUX • BERNE • BALE

Société vaudoise de secours mutuels

Caisse maladie-accidents, contrôlée et subventionnée par la Confédération

INSTITUTEURS, INSTITUTRICES

Demandez sans engagement tous les renseignements nécessaires pour votre affiliation à Monsieur Fernand Petit, instituteur, rue Ed. Payot 4, à Lausanne. Téléphone 3 85 90.

Le groupement mutualiste d'assurance contre la maladie et les accidents, sous-section S.P.V. de la S.V.S.M. attend votre adhésion et celle de votre famille. **Soyez prévoyants ! N'attendez pas !**

163

PAPETERIE DE ST-LAURENT

21, Rue St-Laurent

Charles Krieg

Tél. 3.71.75

164

LAUSANNE

La Banque Cantonale Vaudoise

à Lausanne, ou ses agences dans le canton, étudie toute demande de prêt à des fonctionnaires, traitements fixes, etc., avec bienveillance et discrétion.

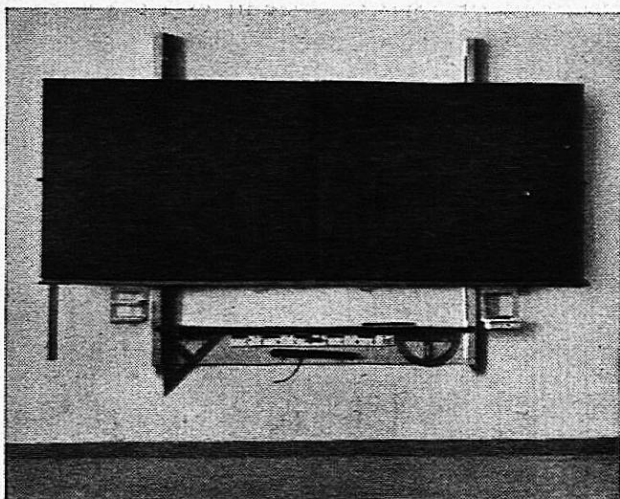
165c

La chemise de ville
depuis **Fr. 13.85**

La cravate assortie
depuis **Fr. 2.80**

DODILLE

Rue Haldimand 11, **LAUSANNE** 216



Hunziker Söhne

THALWIL

Tél. 051.92.09.13

La fabrique suisse de meubles d'école
184 (fondée en 1880)

vous livre des **tableaux noirs,**
tables d'écolier

à des conditions avantageuses

Demandez nos offres

Instituteurs et institutrices!

Vos assurances, accidents et responsabilité civile, à

**La Mutuelle Vaudoise
Lausanne**

qui répartit annuellement ses bénéfices entre ses sociétaires



**LA MAISON SPÉCIALISÉE
DEPUIS PLUS DE 100 ANS**

Bonnard Et Cie S.A.

**nouveautés
Lausanne**

RESTAURANT LAUSANNOIS

Téléphone 2 31 30 Rue Haldimand

Pas d'orchestre sensationnel, mais un as... comme chef de cuisine.

Repas à partir de Fr. 4.—.
Spécialité : Hors-d'œuvre

226

R. GRUBER

A qui emprunter ?

- ... **sans** formalités compliquées;
- ... **sans** discussions, mais par correspondance;
- ... **sans** que personne ne le sache;
- ... **sans** frais élevés, mais un simple intérêt légal de 1½% par mois;

Nous prêtons dans ces conditions

GESTION ET CONTROLE S.A.

10, Corratierie Genève

Prêts de Fr. 500.— à 3000.— aux
fonctionnaires et employés.

239

